

**Séance extraordinaire
21 août 2014**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue le vingt-et-unième jour d'août deux mille quatorze, sous la présidence de Monsieur Marcel Loyer, maire. La session débute à 20 h 00.

Sont présents formant quorum :

Monsieur Martin Chaput, conseiller
Monsieur Yves Blanc, conseiller
Madame Marie-France Bouchard, conseillère
Monsieur Michel Lambert, conseiller

Est également présente :

Madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe

Sont absents :

Madame Françoise Boudrias, conseillère
Monsieur Daniel Gravel, conseiller

ORDRE DU JOUR

01- Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement

02- Levée de l'assemblée

2014-08-187

01- Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement

ATTENDU

que le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement est vacant depuis le 11 août 2014;

ATTENDU

la résolution numéro 2014-08-179 pour la formation d'un comité de sélection aux fins de recommander un candidat au conseil municipal;

ATTENDU

l'ensemble des démarches pour la dotation de ce poste et la recommandation unanime du comité de sélection afin de retenir la candidature de monsieur Ludovic Bouchard;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Michel Lambert
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour faire valoir à toutes fins que de droit;

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie approuve la recommandation du comité de sélection;

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie embauche monsieur Ludovic Bouchard au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement à partir du 2 septembre 2014 à l'échelon 6 de la grille salariale applicable à ce poste;

QUE cette embauche soit assortie d'une période de probation de 910 heures et qu'une recommandation relative à la fin de probation soit déposée par le directeur général à la séance ordinaire du 2 mars 2015;

QUE cette embauche soit conclue en vertu de l'entente sur les conditions de travail des employés de la Municipalité de Sainte-Mélanie, sauf exceptions mentionnées au contrat d'embauche le cas échéant;

QUE monsieur Ludovic Bouchard soit nommé et mandaté à titre de « fonctionnaire désigné » pour l'application des règlements municipaux de la Municipalité de Sainte-Mélanie, des règlements de la MRC de Joliette et pour toutes dispositions législatives applicables sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Mélanie;

QUE monsieur Claude Gagné, directeur général, soit autorisé à agir pour donner effet à la présente.

Adoptée

2014-08-188

03- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Marie-France Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 05.

Adoptée

Marcel Loyer
Maire

Martine Malo
Secrétaire-trésorière adjointe